



- IDENTIFICATION DU BIEN VENDU -

Commune de COGOLIN (Var) lieudit "l'Amirauté"

Parcelle de terre en nature de vigne cadastrée Section A Numéro 275 pour une contenance de quatre ares (4a)

- EFFET RELATIF -

Acte de partage reçu par Maître CONDROYER, notaire à COGOLIN les 9 et 10 Mars 1978, publié au premier bureau des hypothèques de Draguignan le 8 Décembre 1978, Volume 3120 Numéro 11

- PROPRIETE - JOUISSANCE -

Immédiate - Libre disposition

- P R I X -

3.000 Francs payé comptant.

- DECLARATIONS FISCALES -

L'acquéreur déclare que le terrain acquis est affecté à production agricole au jour du transfert de propriété

Droits 3.000 X 11,80%=	354,00
X 1,60%=	48,00
X 1,20%=	36,00
X 1,30%=	39,00
	<hr/>
	477,00
	=====

Domicile fiscal du vendeur : DRAGUIGNAN

CES CONDITIONS GENERALES ETANT AINSI ETABLIES POUR FACILITER LA FORMALITE FUSIONNEE PREVUE PAR LA LOI, il est passé à la vente objet des présentes, de la manière suivante :

- V E N T E -

Présence - Représentation

Vendeurs : Les Consorts ALBERT sont absents, ils sont représentés par Madame Liliane, Marcelle JOLY, veuve de Monsieur Jean Charles ALBERT, demeurant à DRAGUIGNAN (Var) c/o Madame ABELLA, Col de l'Ange, Chemin des Selves

AT/PI

N° 1001 ES COGOLIN
NOTAIRE



== 4 MAI 1981 == SAINT-TROPEZ ==

VENTE CONSORTS ALBERT -GAUTIER

Acte du 10 Avril 1981

Maître Jacques CONDRUYER, notaire à la résidence de COGOLIN (Var) a reçu en la forme authentique le présent acte de vente à la requête des personnes ci-après identifiées :

IDENTIFICATION DES PARTIES

Vendeurs:

1) Monsieur ALBERT Jean, Marcel Raymond, militaire de carrière, demeurant à AULNAT (Puy de Dome) Base Aérienne 745

Né à SAINT-TROPEZ (Var) le 29 Novembre 1961
Célibataire

2°) Monsieur ALBERT Didier, Germain, Victor, Etudiant demeurant à DRAGUIGNAN (Var) c/o Madame ABELLA Col de l'Ange Chemin des Selves

Né à AIX EN PROVENCE (Boulevard du Rhone) le 9 Mai 1964
Célibataire

3°) Mademoiselle ALBERT Françoise Liliane, Josette, étudiante, demeurant à DRAGUIGNAN (Var) c/o Madame ABELLA Col de l'Ange, Chemin des Selves

Née à AIX-EN-PROVENCE (Boulevard des ches du Rhone) le 19 Janvier 1946

Acquéreur

Monsieur GAUTIER Norbert, René, Ernest, Marin d'Etat, et Madame REBOUL Arlette Marie, Jeanne, Fanny, sans profession, sa femme, demeurant ensemble à GRIMAUD (Var) Le Pierredon

Nés, savoir :

- le mari à RELIZANE (Algérie) le 16 Octobre 1946

- et l'épouse à COGOLIN le 23 Février 1946

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable leur union célébrée à la Mairie de GRIMAUD le 7 Aout 1971.

Handwritten notes and stamps:
Publie et enregistré au 1^{er} bureau
Hypothèques de Draguignan
le 8 MAI 1981
Vol. 1632 N° 14 (Dép. N° 632)
RQU: Cinq cent sept francs
Le Conservateur

Duval

LE 30 JANVIER 1979

V E N T E

par

Madame Veuve STROPPIANA

à

Monsieur & Madame GAUTHIER

Etude de M^e Maurice MALAFOSSE

Docteur en Droit - Notaire

83990 SAINT-TROPEZ (Var)

V E N T E

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX-NEUF.
Et le trente Janvier.
PARDEVANT Maître Maurice MALAFOSSE, Docteur en Droit
Notaire à SAINT-TROPEZ (Var) soussigné.

A COMPARU:
Madame Séverine STROPPIANA, sans profession, Veuve de
Monsieur Léon Joseph MARTIN, demeurant à GRIMAUD (Var) Pla
ce Vieille.

Née à ARAMENGO (Italie) le treize Octobre mil huit
cent quatre vingt dix-sept.
LAQUELLE a, par ces présentes, Vendu en s'obligeant
toutes les garanties ordinaires et de droit.
A Monsieur Norbert René Ernest GAUTHIER, Premier Maî
tre Officier Marinier, et Madame Anne Marie Jeanne Fanny
Christiane REBOUL, couturière, son épouse, demeurant ense
ble à GRIMAUD, quartier de Pierredon.

Nés, savoir:
Le mari à RELIZANE (Algérie) le seize Octobre mil
neuf cent quarante-six;
L'épouse à COGOLIN (Var) le vingt-trois Février--
mil neuf cent quarante-six.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'ac
quêts, à défaut de contrat préalable à leur union célé
brée à la Mairie de GRIMAUD le sept Août mil neuf cent
soixante-onze.

Ici présents et qui acceptent, conjointement et indi
visément entre eux, à raison de moitié chacun.

L'immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION

Une petite propriété rurale située sur le territoire
de la Commune de COGOLIN (Var) quartier de l'Amirauté, co
prenant un petit cabanon et terres en nature de vignes ex
mauvais état, bois, pré et incultes, le tout cadastré Sec
tion A Numéros:

- 218 (terre) pour cinq ares quarante centiares.	5a40
- 219 (bois) pour vingt-deux ares quatre vingts centiares.....	
- 220 (pré) pour vingt-deux ares dix centiares..	22a80
- 221 (sol cabanon) pour un are trente centiares	22a10
- 222 (vignes) pour soixante-seize ares quarante centiares.....	1a30
- 223 (bois) pour vingt-quatre ares soixante ca.	76a40
- 274 (vignes) pour quatre vingt-un ares vingt centiares.....	24a6C
- 276 (vignes) pour quatre vingt dix-huit ares cinquante centiares.....	81a2C
Soit une superficie cadastrale totale de	98a5C
trois hectares trente-deux ares trente centiares	3ha32a3C



ANNEE

110,100

Hypothèque de Drouguignan (Var)
N° 3922
Reçu : par suite de la vente
Le Conservateur,

TOTAL

42,210,00

[Handwritten signature]



[Mirrored bleed-through text from the reverse side of the document, including names like 'Monsieur Jean Joseph MARTIN' and 'Monsieur Robert René MARTIN']